

## Délibération n° 2024-90

### Calendrier des congés des étudiants - IUT de la Guadeloupe

*Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 17 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,*

Vu le livre VII du code de l'Education,  
Vu les statuts de l'université des Antilles,

#### **A délibéré :**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université soumet le calendrier des congés des étudiants de l'IUT de la Guadeloupe au vote des membres du conseil d'administration.

#### **Résultat du vote :**

Membres en exercice : 30	Pour : 25
Membres présents et représentés : 25	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

**Le calendrier des congés des étudiants de l'IUT de la Guadeloupe, tel que présenté en annexe est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Pointe-à-Pitre, le 18 octobre 2024

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

#### **Modalités de recours contre la présente délibération :**

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Validé en CFVU le 31 mai 2024

Validé en CSAS le 26 septembre 2024

Validé en conseil de Pôle le 30 septembre 2024

Validé en CA le 17 octobre 2024

---

### Accueil général des primo-entrants (Tous niveaux, toutes composantes)

- Pré-rentrée des personnels enseignants de l'IUT de la Guadeloupe : jeudi 22 Août 2024
- Journée d'Accueil des Nouveaux Arrivants (JANE) : Jeudi 05 septembre 2024 à 8h
- Rentrée des étudiants : Jeudi 05 septembre à 14h
- Début des cours : Vendredi 06 septembre 2023 à 8h

### Rentrée des autres étudiants

- Rentrée des étudiants de deuxième année en formation initiale : Mercredi 04 septembre 2024 à 8 h
- Rentrée des étudiants en apprentissage BUT2 et BUT3: à partir du lundi 02 septembre 2024

**Journée nationale sport-santé** : Mardi 15 octobre 2024 à Saint-Claude de 13h à 18h

**Toussaint** : lundi 28 octobre inclus au vendredi 1 novembre 2024 inclus

**Rencontres sportives inter-filières** : Mardi 12 novembre 2024 à Saint-Claude de 13h à 17h

**Armistice** : Lundi 11 novembre 2024

**Fête de la science** : *Date transmise ultérieurement*

**Forum des métiers** : *Date transmise ultérieurement*

**Noël** : Lundi 23 décembre 2024 inclus au Vendredi 3 janvier 2025 inclus

**Carnaval** : lundi 3 mars au vendredi 7 mars 2025 inclus

**Mi-Carême** : jeudi 27 mars 2025

**Pâques** : lundi 14 avril au vendredi 25 avril 2025 inclus

**Journées nationales de la culture** : Mardi 8 avril 2025 à Saint-Claude de 13h à 17h

**Fête du travail** : jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025

**Victoire 1945** : jeudi 8 mai 2025

**Ascension** : jeudi 29 mai 2025

**Abolition de l'esclavage** : mardi 27 mai 2025

**Pentecôte** : lundi 9 juin 2025